



La newsletter d'information mensuelle
de la centrale EDF de Chinon

N°260 OCTOBRE 2025



VIE DE LA CENTRALE

LA CENTRALE DE CHINON PRÊTE POUR ABORDER L'HIVER

Depuis le 28 octobre dernier et la reconnexion de l'unité de production n°2 sur le réseau électrique national suite à sa maintenance programmée, les quatre unités de production chinonaises sont connectées au réseau électrique national. Elles rejoignent les autres unités du parc nucléaire pour la période hivernale.



Au niveau du parc nucléaire EDF, les activités de maintenance lourde (réalisées durant les arrêts pour maintenance les plus chargés) n'ont pas lieu pendant la période hivernale, contribuant à la disponibilité de plus de moyens de production nucléaire. Entre le mois d'octobre 2025 et le mois de avril 2026, 49 réacteurs seront en production (contre 46 l'année dernière). Enfin, en complément du socle de production nucléaire et des énergies renouvelables, les centrales thermiques du parc EDF peuvent être appelées lors des pics de consommation afin de garantir l'équilibre du réseau électrique.

Chaque année, les équipes d'EDF préparent l'arrivée de l'hiver, qui est la saison où la demande en électricité est la plus forte. L'objectif est de faire en sorte de disposer d'un nombre suffisant de réacteurs disponibles pour répondre à la demande en électricité établie par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE). Des actions spécifiques sont également mises en place durant tout l'hiver. Elles visent à optimiser et à sécuriser la production et ce en toute sûreté. Cela passe par exemple, par la réalisation de maintenance préventive pour optimiser le fonctionnement de certains matériels, par la planification d'essais périodiques sur les périodes les plus clémentes en termes météorologiques, ou encore par le renforcement des rondes de surveillance des installations.

Des équipes d'EDF présentes 7 jours sur 7, 24h sur 24

Le saviez-vous ? Sur les centrales nucléaires, les équipes d'exploitation en charge de la conduite des installations se relaient 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et 365 jours par an. L'objectif : produire en toute sûreté l'électricité dont les Français ont besoin, y compris pendant les fêtes !



LA CENTRALE ACCUEILLE LA MISSION OSART

Le CNPE de Chinon a accueilli la mission OSART* du 6 au 23 octobre derniers. Cette évaluation est réalisée par l'AIEA** et commanditée par le gouvernement français. Il s'agit d'un examen approfondi de la performance du site en matière de sûreté d'exploitation, dont les rapports seront par la suite rendus publics.

Une dizaine d'experts internationaux de l'équipe OSART, exploitant de centrales nucléaires à l'étranger, ont examiné les pratiques d'EDF au regard des normes de sûreté de l'AIEA. Plusieurs domaines sont ainsi examinés parmi lesquels la gestion de la sûreté, la formation et la qualification des intervenants, la rigueur d'exploitation des unités de production et la qualité de la maintenance.

Tout au long de la mission OSART, des visites et observations terrain sont menées, donnant lieu à des échanges avec les salariés EDF et partenaires industriels. Une formidable opportunité pour le site de Chinon et ses salariés de mettre en lumière, en 2025, le savoir-faire professionnel de l'exploitant nucléaire français.

Mission OSART

L'équipe d'experts réalise un examen approfondi du niveau de sûreté de la centrale concernée et formule des observations et recommandations. Une mission de suivi est ensuite conduite dans les dix-huit mois afin d'évaluer la mise en œuvre de ces recommandations.

En chiffres

- 11 experts internationaux
- 10 domaines évalués
- 450 entretiens et observations d'activités réalisés



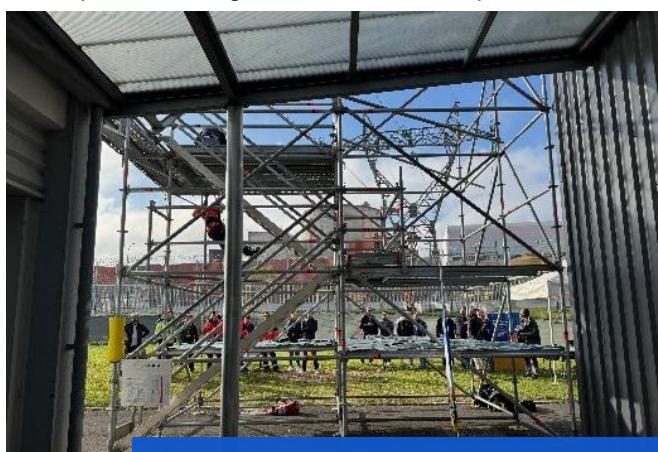
* OSART : Operational Safety Review Team : Equipe d'Examen de la Sûreté d'exploitation

** AIEA : Agence Internationale de l'Energie Atomique

LE RENDEZ-VOUS DES PROFESSIONNELS DU NUCLÉAIRE

Jeudi 16 octobre, environ 800 salariés de la centrale de Chinon ont participé à la journée « Professionnel du nucléaire ». Au programme : révision des fondamentaux sûreté, sécurité et environnement.

C'est autour de quatorze stands animés par les référents de chaque domaine que les salariés EDF et partenaires se sont donnés rendez-vous tout au long de la journée. Des échanges riches qui ont permis d'échanger autour des fondamentaux de l'industrie nucléaire à travers les thématiques comme l'incendie, le risque électrique, la manutention mécanique et le levage ou encore la radioprotection.



Démonstration des équipements utilisés dans le cadre du travail en hauteur pour éviter les chutes

Révisions des gestes qui sauvent avec les formateurs SST et notamment la pratique d'un massage cardiaque





ENQUÊTE PUBLIQUE : VOTRE AVIS COMPTE

Du 3 novembre au 5 décembre, une enquête publique dirigée par le bureau de l'environnement de la préfecture est ouverte, après désignation, par le Tribunal administratif, d'une commission d'enquête constituée de commissaires enquêteurs.

L'exploitant est tenu de procéder, conformément au code de l'environnement, à un réexamen périodique de ses installations tous les 10 ans. Ce réexamen périodique vise la réévaluation et l'amélioration des risques et inconvénients que présente l'installation pour la santé et la salubrité publique, ainsi que pour la protection de la nature et l'environnement, également appelés « intérêts protégés ». Pendant un mois, le public est invité à consulter les 6 documents du dossier et à formuler son avis sur ce 4^{ème} réexamen périodique du réacteur n°1 de Chinon B, par l'intermédiaire des registres mis à disposition dans les permanences organisées en mairies ou encore en ligne, sur le registre dématérialisé dédié à cette enquête publique à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6659>

Une réunion publique, qui a réuni une cinquantaine de personnes à Avoine, a également été organisée le 6 novembre dernier et a permis au public de formuler ses questions et aux experts d'EDF d'y répondre.



DOCUMENT 1

Note de présentation

DOCUMENT 2

Rapport du réexamen périodique (RCR) du réacteur n°1 (**objet de l'enquête publique**)

DOCUMENT 3

Description des dispositions proposées par l'exploitant à la suite du réexamen périodique

DOCUMENT 3bis

Document relatif aux effets sur l'environnement associés à l'exploitation du réacteur pour les dix années suivantes

DOCUMENT 4

Bilan des actions de concertation mises en œuvre pour la partie générale du 4^{ème} réexamen périodique des réacteurs de 900 MWe

DOCUMENT 5

Textes régissant l'enquête publique ainsi que sous articulation avec la procédure relative au réexamen périodique prévu à l'article L. 593-19 du code de l'environnement

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Les données mensuelles relatives à la surveillance des rejets et de l'environnement de la centrale nucléaire de production d'électricité de Chinon B, de la centrale nucléaire en démantèlement de Chinon A et de l'atelier des matériaux irradiés sont consultables sur notre site internet.



Clicker pour consulter les données

EDF SA – 22-30 avenue de Wagram – 75008 Paris – France
Capital de 2 084 365 041 euros – 552 081 317 R.C.S. Paris

Centrale nucléaire de Chinon – BP 80 – 37420 Avoine
Contact : chinon-communication@edf.fr
Directeur de la publication : Nadine THIELIN

Conception : Centrale nucléaire de Chinon, mission communication

Credits photos : EDF CNPE de Chinon, Médiathèque EDF, Philippe ERANIAN, Philippe COUVERTIER, Thomas d'ARAM

[@EDFChinon](http://www.edf.fr/chinon)